

Vayéhi

18 Décembre 2021

14 Tévet 5782

1218

La Voie à Suivre

Publié par les institutions Orot 'Haïm ou Moché Israël

Sous la présidence du Gaon et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

Fils du Tsaddik, auteur de miracles, Rabbi Moché Aharon Pinto zatsal et petit-fils du saint Tsaddik, auteur de miracles, Rabbi 'Haïm Pinto zatsal

Bulletin hebdomadaire sur la Paracha de la semaine

MASKIL LÉDAVID

Réflexions sur la Paracha hebdomadaire du Gaon et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita



La sainteté éternelle de Yossef

« Et Yossef adjura les enfants d'Israël en disant : "Oui, le Seigneur se souviendra de vous et, alors, vous emporterez mes ossements de ce pays." » (Béréchit 50, 25)

Avant de quitter ce monde, Yossef ordonna à ses frères d'emporter ses ossements avec eux lorsqu'ils quitteraient l'Égypte pour s'installer en Terre Sainte. L'auteur de l'ouvrage Oumatok Haor pose la question suivante : le corps des Justes ne se décompose pas après leur décès, mais reste dans le même état que de leur vivant ; aussi pourquoi ne leur enjoignit-il pas plutôt de transporter son corps en Israël ? Comment expliquer qu'il ait pensé que seuls ses os subsisteraient ?

Il rapporte la réponse proposée par Rabbé-nou Chabtaï HaCohen zatsal, le Chakh. En tant que vice-roi d'Égypte, Yossef avait été contraint de bénéficier des honneurs dus à son rang. C'est pourquoi il demanda que son corps soit puni pour cette jouissance, en se décomposant suite à sa mort. Il savait donc qu'il subirait ce phénomène, puisqu'il pria lui-même pour cela. D'où le type de demande qu'il formula à ses frères.

À mon humble avis, cette explication ne résout pas pleinement le problème. En effet, la nomination de Yossef comme dirigeant de l'Égypte faisait partie du plan divin, qui visait à mettre en place le décret de l'asservissement des enfants d'Israël dans ce pays. Le Saint béni soit-Il, qui dirige tout d'En-haut, fit en sorte que Yossef eût des rêves éveillant la jalousie de ses frères, afin qu'ils le vendent comme esclave et qu'il se retrouve finalement en Égypte, où il serait nommé à la tête du pays. Dès lors, comment avancer que Yossef voulut punir son corps d'avoir profité des égards lui revenant de ses fonctions, alors que c'était D.ieu qui avait décrété qu'elles lui soient assignées, pour préparer ainsi le terrain à son père Yaakov qui descendrait en Égypte avec douceur et de manière honorable ?

Pour résoudre cette problématique, j'adopterai une autre démarche explicative. Certes, il est connu que le corps des Justes ne se

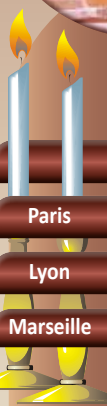
décompose pas suite à leur décès. D'ailleurs, en Tévet 5777, on transporta les cercueils de deux frères pieux du Maroc pour les enterrer à Har Haménou'hot, à Jérusalem et quelle ne fut pas la surprise des membres de la 'hébra kadicha de constater que des dizaines d'années après leur décès, leurs corps étaient restés complètement intacts. Dans ma jeunesse, je connaissais bien ces deux frères, qui comptaient parmi les disciples de mon grand-père, le Tsadik Rabbi 'Haïm Pinto – que son mérite nous protège – de qui ils étaient très proches et au sujet duquel ils me racontèrent de nombreuses histoires.

Cela étant, pourquoi Yossef voulut-il s'infliger une punition en demandant que son corps se décompose après sa mort et que seuls ses ossements demeurent ? Car il désirait s'administrer une sanction pour avoir eu des rêves irritant ses frères et pour avoir médité d'eux devant leur père, éveillant ainsi leur jalousie et leur haine à son égard, au point qu'ils en vinrent à le condamner à mort.

Malgré le fait que ses frères lui demandèrent pardon et qu'il leur pardonna, tandis qu'eux-mêmes lui accordèrent leur pardon, néanmoins, Yossef demanda à l'Éternel que son corps se décompose, afin d'être puni pour ses manquements.

Il en ressort l'impressionnante piété de Yossef, surnommé « Juste, pilier du monde ». À travers sa noble conduite, il démontra à ses frères son puissant amour pour eux, sa disposition à leur pardonner et son sentiment aigu de fraternité qui le poussa à s'autopunir pour avoir entraîné leur hostilité et leur aversion.

Dès lors, nous comprenons pourquoi il demanda à ses frères d'emporter avec eux ses ossements, et non pas son corps, en Terre Sainte. Toutefois, s'il voulut que son corps fût puni, son total dévouement pour les enfants d'Israël lui valut que son souvenir perdure parmi eux tout au long de leurs exils successifs et que sa sainteté s'inscrive dans leur patrimoine éternel.



All. Fin R. Tam

Paris 16h36 17h50 18h40

Lyon 16h39 17h48 18h35

Marseille 16h46 17h53 18h38

Paris • Orh 'Haïm Ve Moché

32, rue du Plateau • 75019 Paris • France
Tel: 01 42 08 25 40 • Fax: 01 42 06 00 33
hevratpinto@aol.com

Jérusalem • Pninei David

Rehov Bayit Va Gan 8 • Jérusalem • Israël
Tel: +972 2643 3605 • Fax: +972 2643 3570
p@hpinto.org.il

Ashdod • Orh 'Haim Ve Moshe

Rehov Ha-Admour Mi-Belz 43 • Ashdod • Israël
Tel: +972 88 566 233 • Fax: +972 88 521 527
orothaim@gmail.com

Ra'anana • Kol 'Haïm

Rehov Ha'ahouza 98 • Ra'anana • Israël
Tel: +972 98 828 078 • +972 58 792 9003
kolhaim@hpinto.org.il

Hilloulot

Le 14 Tévet, Rabbi Réfaél Méir Fanijel, auteur du Lev Marpé

Le 15 Tévet, Rabbi 'Haïm Mordékhai Rozenbaum, l'Admour de Nadvorna

Le 16 Tévet, Rabbi Avraham HaLévi Char

Le 17 Tévet, Rabbi Yaakov Krants, le Maguid de Douvna

Le 18 Tévet, Rabbi Moché Calfon HaCohen, président du Tribunal rabbinique de Djerba

Le 19 Tévet, Rabbi Avraham Chmouel Binyamin Sofer, le Ktav Sofer

Le 20 Tévet, Rabbi Yaakov Abou'hatséra, auteur du Avir Yaakov



GUIDÉS PAR LA ÉMOUNA

Étincelles de émouna et de bita'hon consignées par le Gaon
et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

Des téfillin protégés

Voici un récit remarquable que je tiens directement de son protagoniste : il avait une fois oublié à l'aéroport un sac contenant ses téfillin. Quand il découvrit cette perte, il se hâta de revenir sur ses pas. Trop tard ! On lui expliqua que la sacoche restée seule avait rapidement éveillé les soupçons des agents de sécurité, qui craignirent qu'elle ne contienne un objet piégé. La présence de l'objet suspect fut aussitôt signalée à la police. Arrivés rapidement sur les lieux, les spécialistes le firent donc exploser, empêchant ainsi, croyaient-ils, une catastrophe potentielle.

En voyant les restes de son sac, son propriétaire se mit à verser des larmes, qui se transformèrent bien vite en larmes d'émotion, à l'ouverture de ce qui restait de la sacoche : les téfillin qu'elle contenait étaient intacts ! Et ce, bien que tous les autres objets qui s'y trouvaient aient été irrémédiablement détruits.

Il me montra même, en guise de preuve, une photo prise en cette circonstance, sur laquelle on pouvait voir ses téfillin, sortis indemnes de l'explosion.

On est en présence, sans aucun doute, d'un vrai miracle. Face à l'amour et au souci de cet homme pour cette mitsva, symbolisant son lien avec le Créateur, Il fit en sa faveur un miracle indéniable.

DE LA HAFTARA

« Les jours de David approchant de leur fin (...). »
(Mélakhim I chap. 2)

Lien avec la paracha : la haftara relate le décès du roi David qui dicta ses dernières volontés à son fils Chlomo, tandis que, dans la paracha, sont mentionnées la mort de Yaakov et ses dernières volontés à son fils Yossef.

LES VOIES DES JUSTES

On a l'obligation de fournir des efforts pour rechercher le bien d'autrui, qu'il soit riche ou pauvre. Nos Sages nous enseignent : « Voici les choses dont l'homme mange l'usufruit dans ce monde et le capital dans le monde futur : (...) et le rétablissement de la paix entre les hommes. »

Ce devoir [qui concerne tout particulièrement les érudits, lesquels amplifient la paix dans le monde] a cela de singulier que nous devons rechercher l'occasion de l'accomplir, en « poursuivant » la paix – et non pas nous contenter d'attendre qu'on nous demande d'intervenir pour la rétablir. Car le climat de paix permet le maintien de l'univers et nous donne droit, en récompense, à la longévité.



PAROLES DE TSADIKIM

Qui mérite d'être surnommé un « âne » ?

Rav 'Haïm Zaïd chelita raconte : « Il y a quelques années, je marchais dans la rue, en route pour donner cours. Dans une ruelle, je vis un groupe de vieillards, attablés à un café. Quand je passai devant eux, l'un d'eux me cria : "Religieux ! Espèce d'âne !" »

« Mon statut d'orthodoxe m'avait déjà donné droit à de nombreux surnoms – parasite, tire-au-flanc et d'autres encore auxquels je m'étais déjà habitué. Mais âne, en quoi méritais-je cet affront ? L'univers entier repose sur la Torah et les mitsvot que nous respectons, toute l'humanité nous doit son droit à l'existence !

« Pourtant, après réflexion, j'arrivai à la conclusion qu'il avait raison. Moi, tout comme quiconque qui craint la parole divine, sommes bel et bien des ânes. Je me souvins, en effet, de mon arrière-grand-père et Maître, Its'hak Halévi. Commerçant de métier, il habitait au Yémen. Chaque matin, après la prière et le petit-déjeuner, il chevauchait son âne en direction des villages voisins pour y vendre sa marchandise. Le soir, il revenait chez lui, déjeunait, puis rejoignait la synagogue pour les prières de min'ha et d'arvit et quelques heures d'étude enthousiastes. Une année après l'autre, il répétait cette routine.

« Un vendredi, un incident lui arriva. Alors qu'il s'était engagé dans des chemins interminables, sinueux et fastidieux, le soleil commençait doucement à se coucher, à une lenteur semblable au rythme de son âne, fatigué. Le jour saint approchait et la route du retour était encore longue. Les minutes passaient et l'animal refusait d'avancer plus vite, malgré les coups reçus sur son dos.

« Les habitants de son village se dirigeaient déjà vers la synagogue, vêtus de leurs beaux habits de Chabbat, leurs péot balancées par la légère brise du soir. Soudain, se firent entendre des pas précipités, mêlés à des braiments manifestement mécontents.

« Ceux qui se retournèrent vers l'entrée du village restèrent figés de surprise sur place pour bientôt éclater de rire. Monsieur Its'hak précédait le coucher du soleil d'à peine quelques minutes.

« Quelle leçon peut-on en tirer ? Parfois, le but qu'on veut atteindre est si important qu'il vaut même la peine de porter son âne dans les bras pour pouvoir le réaliser.

« Après m'être fait insulter par ces vieillards ignorants, je réalisai qu'en tant que Juif religieux, j'étais bien un âne, comme Issakhar, surnommé ainsi parce

qu'il accepte le joug de la Torah, à l'image d'un âne sur lequel on pose un lourd fardeau (Rachi). Moi aussi, je supporte avec joie ce joug et m'efforce de satisfaire la volonté divine à tout instant et de toutes mes forces. Je suis fier d'être un âne. En aurais-je honte, alors que, par mon service divin, je hâte la venue de la délivrance ? »

Nous, qui appartenons au monde orthodoxe, sommes attachés à l'Éternel et plaçons toute notre confiance en Lui, permettons la venue du Machia'h. Notre dos se courbe devant le livre de Guémara et nous restons assidus aux cours de Torah, malgré toutes les difficultés. Avec opiniâtreté, nous tournons le dos aux difficiles épreuves se dressant sur notre route. Enfin, notre dos résiste aux violents désirs qui le frappent. C'est sur ce dos que le Messie viendra !



LA CHEMITA

Durant la chémita, quand de la neige recouvre un champ et endommagerait tous ses produits si on ne la retirait pas, il est autorisé de le faire.

Si de la neige tombée sur des arbres fruitiers abîmait ses fruits, il est permis de l'enlever, cet acte étant considéré comme indispensable au maintien des arbres. Cette même permission existe si la neige risque de causer la brisure des branches.

Un arbre d'étroguim recouvert d'une épaisse couche de neige peut en être déblayé, afin que ceux-ci ne s'abîment pas et puissent être utilisés pour la mitsva des quatre espèces.

Pendant la chémita, il est permis de recouvrir les vergers par des bâches en PVC, afin de protéger les fruits ou les plantations de la pluie et de la neige. De même, il est autorisé de faire des parasols pour arbres, afin de les mettre à l'abri du soleil ou du froid, tant que notre intention est d'assurer leur maintien.

On a le droit d'être indulgent en enveloppant les raisins (ou d'autres fruits) se trouvant sur l'arbre dans un sac en plastique pour éviter que les oiseaux ne viennent les manger. Ceci est permis tant qu'on a uniquement l'intention d'empêcher ce dommage et que cela ne contribue pas à la pousse ni à l'amélioration des fruits. Cependant, si on cherche à éviter une perte au niveau de l'apparence extérieure des produits, c'est interdit.



PERLES SUR LA PARACHA

Un testament pour les générations futures

« *Ne m'ensevelis pas, je te prie, en Egypte.* » (Béréchit 47, 29)

En voyant que ses enfants étaient bien installés en Egypte, Yaakov craignit qu'ils la prennent pour leur patrie, oublient qu'ils naquirent en Israël et substituent le Yarden par le Nil.

Ce souci, explique Rabbi Chimchon Raphaël Hirsh zatsal, préoccupait Yaakov en tant que chef de famille ; il désirait renforcer dans le cœur de ses descendants l'espoir de retourner en Terre promise. Par sa demande de ne pas être enseveli en Egypte, il leur signifia que, même de manière posthume, il ne voulait pas y reposer et qu'il n'y avait donc pas de quoi aspirer à demeurer dans ce pays.

Un symbole de fraternité

« *Par toi Israël donnera sa bénédiction en disant : D.ieu te fasse devenir comme Ephraïm et Ménaché.* » (Béréchit 48, 20)

Ephraïm et Ménaché se distinguèrent par une qualité encore sans précédent dans l'histoire. Depuis la création du monde, les frères étaient toujours en querelle ; ils symbolisaient la jalousie et la concurrence. Ainsi en fut-il de Caïn et Hével, d'Its'hak et Ichmaël, de Yaakov et Essav, de Yossef et ses frères.

Dans l'ouvrage Mikdach Mordékhaï, il est souligné que, bien que Yaakov bénît en premier Ephraïm, le plus jeune des frères, Ménaché n'en conçut pas de haine ni de jalousie, preuve de la fraternité totale qui régnait entre eux.

C'est la raison pour laquelle Yaakov leur donna la brakha « Par toi Israël donnera sa bénédiction en disant : D.ieu te fasse devenir comme Ephraïm et Ménaché », car ils sont le symbole de la fraternité et en montrent l'exemple à tous les enfants juifs des générations futures.

DANS LA SALLE DU TRÉSOR

Perles de l'étude
de notre Maître le Gaon et Tsaddik
Rabbi David 'Hanania Pinto chelita



La grandeur et la piété de Ménaché et d'Ephraïm

« *On dit à Yossef : "Ton père est malade." Et il partit emmenant ses deux fils, Ménaché et Ephraïm.* » (Béréchit 48, 1)

Quand Yossef apprit que son père était malade, il n'alla pas le voir seul, mais prit avec lui ses deux fils pour qu'il les bénisse. Comment expliquer que, parmi tous les petits-enfants de Yaakov, seuls les enfants de Yossef eurent le mérite de recevoir sa bénédiction ? Pourquoi les autres chefs de tribus n'amenèrent-ils pas leurs enfants chez leur père dans ce but ?

Il est écrit : « Voici les noms des fils d'Israël, venus en Égypte ; ils y accompagnèrent Yaakov, chacun avec sa famille. » (Chémot 1, 1) Ce verset nous enseigne que le patriarche se rendit en Égypte avec tous ses enfants, comme le confirme la suite du texte qui les nomme. Par ailleurs, conformément à l'enseignement de nos Maîtres, « les petits-enfants sont comme des enfants ». La Torah laisse donc entendre ici que Yaakov n'était pas uniquement accompagné de ses propres enfants, mais également de tous ses petits-enfants qui, comme les premiers, avaient grandi sous sa tutelle.

Par contre, Yossef et ses deux fils, Ephraïm et Ménaché, n'avaient pas eu cette chance, puisqu'ils avaient grandi en Égypte, dans un pays impur, empli d'idolâtrie et d'immoralité. Le texte le souligne : « Toutes les personnes composant la lignée de Yaakov étaient au nombre de soixante-dix. Pour Yossef, il était déjà en Égypte. » (Ibid. 1, 5) A priori, il ne semble pas y avoir de lien entre ces deux parties du verset. Mais, la Torah insiste ici sur le fait que, contrairement à tout le reste de la famille, Yossef et ses enfants, qui se trouvaient en Égypte depuis un long moment, ne bénéficièrent pas de l'éducation et de l'exemple de Yaakov Avinou durant toutes ces années.

Et pourtant, en dépit de leur entourage délétère, ils devinrent des Justes au même titre que les tribus et leurs enfants. Ceci démontre la piété de Yossef qui, malgré ses fonctions de vice-roi d'Égypte, préserva son intégrité et sut guider ses enfants dans le droit chemin.



Rabbi Salman Moutsafi zatsal

À l'âge de neuf ans, le jeune Salman Moutsafi sortit en cachette de chez lui pour participer à l'enterrement du Gadol Hador de Babylone, Rabbénou Yossef 'Haïm, surnommé le Ben Ich 'Haï. Près des mottes de terre, il prit la ferme décision d'étudier la Torah avec une grande assiduité et de se conduire avec piété et ascétisme. Ses parents, qui remarquèrent son comportement extrême, tentèrent de le tempérer, mais il refusa toute concession.

Sa biographie met l'accent sur son assiduité hors pair dans l'étude de la Torah, à laquelle il se vouait jour et nuit. Il eut l'idée de nouer autour de sa main une corde et d'attacher son autre extrémité au verrou de la porte d'entrée, de sorte à se réveiller à minuit, quand son père partait pour étudier.

Mais, au bout de deux semaines, ce dernier comprit cette astuce et empêcha son fils de continuer. Salman trouva alors une autre méthode pour se réveiller : il nouait sa main à une corde, qu'il faisait passer par la fenêtre jusqu'à l'arrière de sa maison, et demandait à son compagnon d'étude de tirer la corde à son arrivée. C'est ainsi qu'ils se ren-

daient ensemble au beit hamidrach pour étudier secrètement et avec un grand sérieux jusqu'au lever du jour.

Il reçut principalement son enseignement du kabbaliste 'Hakham Yéhouda Pétaya zatsal. Après que son élève eut terminé l'étude du Chass et des Arba Tourim, le Maître lui enjoignit de se pencher sur l'ouvrage Ets 'Haïm, à raison d'un chapitre par semaine, dont il devait lui présenter un compte-rendu chaque Chabbat. Salman tenta de s'esquiver en disant qu'il était trop jeune pour étudier la kabbale, mais ses supplications furent vaines. Depuis lors, Maître et disciple devinrent très étroitement liés. Ils étudiaient ensemble la Torah exotérique et, secrètement, se penchaient également quotidiennement sur son aspect ésotérique durant de longues heures consécutives.

Suite à la maladie de son père, la situation financière de leur famille devint difficile et Rabbi Salman se mit alors à travailler en tant qu'assistant du notable Ména'hém Daniel, membre du Sénat irakien et président de la communauté juive de Bagdad. Constatant la réussite de son employé, ce dernier lui réserva une pièce dans son bureau pour gérer la comptabilité de toutes ses affaires, y compris celles localisées à l'étranger. Rabbi Salman, qui apprit ainsi l'anglais, le turc et le français, fut nommé directeur et chef comptable. Il étudiait huit heures par jour et en consacrait huit autres à son travail. Par ailleurs, il soutint lui-même l'étude de la Torah en remettant chaque Roch 'Hodech à l'un des Raché Yéchiva de « Midrach Beit Zilka » le salaire pour un des avrékhim, sans que celui-ci en sût la provenance.

Vers la fin de l'année 5695, après avoir terminé de régler les affaires de Ména'hém Daniel, il rejoignit en Terre Sainte son Maître, Rabbi Yéhouda Pétaya, qui s'y était installé un an auparavant. Il refusa d'accepter les précieux cadeaux du notable, car il mettait un point d'honneur à ne jamais profiter de ce pour quoi il n'avait pas peiné.

Il veillait à ne jamais être photographié. Les membres de sa famille pensaient que cette conduite était due à des raisons spirituelles et mystiques liées au monde des esprits. Mais la raison était tout autre, comme il le leur expliqua : quand on commence à se permettre de se faire photographier, on obtient finalement une centaine de clichés qu'on classe dans un album. Puis, un jour ou l'autre, on s'assoit pour les regarder et on perd un temps précieux, ce qui revient à une perte de Torah. Par conséquent, quand on pose pour se faire photographier, on se prépare à ce grave péché, puisque tel est le résultat auquel on va parvenir.

Dans le même esprit, on lui demanda une fois pourquoi il portait des chaussures sans lacets et il répondit simplement : « Afin de ne pas gaspiller de temps ! »

On raconte qu'en 5714, il perdit connaissance suite à un dysfonctionnement rénal. Le lendemain, quand il retrouva ses esprits, il affirma que son âme l'avait quitté, mais qu'au Tribunal céleste, il avait reçu un sursis et que, depuis ce moment, il se tenait prêt à s'y représenter.

Un lundi soir de l'année 5735, vers minuit, après avoir prononcé avec ferveur, comme à l'accoutumée, la bénédiction de chéhakol, il récita le Chéma, se coucha et rendit son âme pure au Créateur.